

# Réouverture de l'école Lucie AUBRAC (St-Domineuc)

Merci de lire très attentivement les informations suivantes qui présentent les grandes lignes de la réouverture de l'école.

Nous tenons ici à vous remercier pour votre implication et le lien que nous avons jugé excellent entre l'école et les familles pendant le confinement. C'est dans ce même état d'esprit, d'entraide, de coopération et de confiance mutuelle que nous souhaitons travailler ensemble pour cette fin d'année si particulière.

## Dispositions générales

- Lundi 11 mai pré-rentree des enseignants
- mardi 12 mai : **Accueil des parents** par groupe selon le groupe auquel appartienne leur pour expliquer les conditions de la rentrée. Merci de venir sans vos enfants et à l'horaire préciser (Durée : environ 15 à 30 minutes). **L'heure du rendez-vous est donnée en PJ avec le groupe de votre enfant.** Si vous avez plusieurs enfants à l'école, vous ne venez que sur un des horaires, celui de votre choix. Mme Gaillard et Mme Brielle proposeront aux parents des élèves de TPS/PS/MS un rendez-vous dans la journée pour expliquer la suite des apprentissages à distance pour ces élèves. Elles communiqueront les horaires directement aux parents concernés.
- Jeudi 14 mai : rentrée des élèves

En accord avec la municipalité, l'école accueillera les élèves de **la Grande Section au CM2.**

Les horaires ne changent pas SAUF pour **les Grandes sections dont les horaires seront 8h30-11h30 puis 13h30-16h30**

Le protocole sanitaire qu'on nous demande d'appliquer est extrêmement complexe et exigeant. Nous mettons tout en œuvre avec la municipalité pour le respecter mais nous ne pouvons assurer que tous les élèves le respecteront à 100%, et en permanence (citons par exemple la difficulté de s'assurer en permanence de la distanciation d'un mètre pendant la récréation...). En revanche le protocole sanitaire et les règles de distanciation sociale est clairement inapplicable pour des enfants de 2 à 5 ans **Les élèves de TPS-PS et MS ne seront pas accueillis.**

Les élèves seront accueillis par demi-groupes de :

- 10 élèves maximum en classe de GS
- 15 élèves maximum à partir du CP

Afin de respecter ces effectifs, nous accueillerons les élèves par demi-classe **un jour sur deux**

- **Groupe A : Lundi/jeudi**
- **Groupe B : Mardi/vendredi**

**Les élèves bénéficieront donc de deux jours d'école en présence de leur enseignant : les deux autres jours seront consacrés à des activités d'entraînement à la maison sur les notions étudiées en classe.**

La constitution des groupes est jointe en annexe. **Nous avons respecté les fratries pour que celles-ci soient à l'école en même temps.**

Si pour des raisons personnelles et/ou professionnelles, les jours ne vous convenaient pas (notamment car vous pourriez les garder sur des jours « sans école »), merci de le signaler au directeur par mail (ecole.0351680l@ac-rennes.fr) qui **dans la mesure du possible** essaiera de faire au mieux pour changer votre enfant de groupe.

**Merci aussi de nous signaler si vous ne désirez pas remettre votre enfant à l'école. Vous en informerez l'enseignant.e de votre enfant par mail en mettant copie le directeur de l'école (ecole.0351680l@ac-rennes.fr) pour le jeudi 7 mai à 12h au plus tard.**

Cependant nous tenons à vous informer que nous ne pourrons assurer à la fois des cours en classe ET à distance (comme nous le faisons pendant le confinement). Si vous décidez de ne pas remettre votre enfant à l'école, nous pourrons vous fournir les documents comme nous le faisons quand il est malade, mais nous ne pourrons avoir le même suivi que pendant le confinement et toutes les activités qui se feront à l'oral ne pourront bien évidemment pas être retransmises à votre enfant. Toujours dans ce cas, il est d'ors et déjà évident que *l'engagement des parents devra être important et leurs attentes réduites dans ce nouveau contexte. Nous reviendrons vers les familles concernés pour les informer des nouvelles modalités* Nous pouvons déjà vous dire que le travail sera à venir chercher dans l'armoire pédagogique qui sera déplacée devant la maternelle.

☞ *Les enfants des personnels prioritaires (accueillis depuis le début du confinement+ les enfants d'enseignant.e.s, d'animateurs, ATSEM, agent d'entretien et de restauration,), pourront, à la demande des familles, être accueillis sur les 2 jours où il n'ont pas école. Ils seront surveillés par Mme Gaillard dans sa classe en maternelle sur un groupe qui n'excédera pas 10 enfants. **Les enfants doivent venir avec le travail donné par leur enseignant. Ils peuvent également amener des jeux ou livre individuels. Nous précisons bien qu'il s'agit à ce moment d'une***

**garderie et non de cours.** *Comme précédemment, les parents pourront venir les chercher quand ils le souhaitent au cours de la journée. Ces enfants doivent être inscrits à la semaine, au plus tard le vendredi précédent à 12h par mail auprès de M Chapa.*

### **Temps périscolaires :**

#### Organisation du service de garderie municipale :

La municipalité a décidé de ne pas organiser de service de garderie compte tenu des contraintes liées à la distanciation physique, aux gestes barrières et à la limitation du brassage des élèves.

#### Organisation du service de restauration scolaire :

La municipalité a décidé d'ouvrir son service de restauration à partir du 14 mai 2020. Aussi, vous devez impérativement inscrire votre (vos) enfant(s) avant lundi 11 mai à 10 heures. Sans inscription votre enfant ne pourra être accepté. En cas de problème veuillez contacter le service de la cantine au 02.99.45.37.87 ou la mairie au 02.99.45.21.06.

Afin de respecter les règles sanitaires et notamment de distanciation, trois services seront mis en place.

Le premier à 11H30 (*pour les GS qui reprendront les cours à 13h30*), le deuxième à 12H30 et le troisième à 13H30.

Les enfants seront positionnés en « croisé » sur les tables – ni en face, ni à côté. La distance d'un mètre entre les enfants sera respectée.

Des barrières seront mises en place à l'extérieur, sur les deux cours, afin d'établir des SAS d'entrée par école et groupe. Les accès à la cantine seront échelonnés dans le temps.

Le lavage des mains sera fait avant et après le repas pour tous les enfants.

Les groupes ne se croiseront pas dans la salle de restauration, ni sur les trajets.

Le personnel sera équipé de protection individuelle (masque-visière).

L'accès à la cantine sera strictement INTERDIT à toutes personnes extérieures au service.

Enfin, afin d'éviter un maximum de contact entre les enfants, nous vous invitons à faire déjeuner les enfants chez vous si vous le pouvez et notamment pour les plus grands.

## Application des règles d'ordre sanitaire à l'école :

Le grand principe du protocole sanitaire est celui de la distanciation et du non mélange des groupes

Trois entrées distinctes sont mises en place de chaque côté.

**Côté maternelle, la porte d'entrée est condamnée. L'accès se fait par l'arrière.**

De 8h20 à 8h30 :

- Pour les grandes sections et le groupe d'enfants « public prioritaire » par le portail A et B (celui de la cour), la cour étant divisée en 2.
- Pour les CP par le portail C (cour de pôle périscolaire).

### **En élémentaire.**

De 8h20 à 8h30

- pour les CE1 dans le soccer par le portail F (accès terrain multisport rue nationale)
- Pour les CE2 de Mme Bazin par le portail E (près du garage à vélo) la cour étant divisée en deux.
- pour les CE2/CM1 de Mme Planchenault par le portail D (près du panneau d'information, ) la cour étant divisée en deux.

De 8h30 à 8h40

- Pour les CM1 de Madame Hatrival par le portail E (près du garage à vélo) la cour étant divisée en deux.
- pour les CM2 de M Chapa par le portail D (près du panneau d'information, ) la cour étant divisée en deux.

Pour les sorties :

- **Entre 16h20 et 16h30**, les enfants de la GS au CE2/CM1 de Mme Planchenault sont à venir chercher dans les cours où ils auront été déposés le matin et par les mêmes entrées.
- **Entre 16h30 et 16h40** les enfants de CM1 de Mme Hatrival et CM2 de M Chapa sont à venir chercher dans les cours où ils auront été déposés le matin et par les mêmes entrées.

Evidemment les enfants d'élémentaire peuvent rentrer seuls.

**Ces horaires devront être scrupuleusement respectés afin d'éviter les croisements et attroupements.**

**L'accès à l'école sera interdit aux parents** (y compris en grande section) ainsi qu'à toute personne extérieure à l'école. Un adulte sera présent aux entrées définies ci-dessus pour accueillir les élèves puis les guider vers leur classe.

Il est demandé aux parents de **s'assurer le matin que leur enfant n'a pas de température inhabituelle** (pas plus de 37.8°). En cas de température élevée détectée sur le temps scolaire, l'enfant sera immédiatement isolé et la famille avertie.

En application du protocole sanitaire, le port du masque est proscrit pour les élèves de maternelle, en raison des risques d'étouffement, il n'est pas obligatoire pour les élèves d'élémentaire.

**Cette réouverture est aussi conditionnée à la fourniture de masques que les employeurs doivent fournir à leurs employés, notamment à l'arrivée des masques pour les enseignant.e.s par l'Etat.**

Les élèves devront procéder à un systématique lavage des mains :

- À l'arrivée à l'école, avant d'entrer en classe
- Avant et après chaque récréation
- Avant et après chaque repas
- Après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué (chaque élève devra être en possession de ses propres mouchoirs en papier).
- Le soir avant de rentrer chez soi

En plus des gestes barrières qui devront être appliqués tout au long de la journée, une **distanciation physique d'un mètre** devra être respectée tout au long de la journée, entre les enfants et les adultes. Cette règle de distanciation concernera également les enfants entre eux, en classe comme dans la cour de récréation.

Au sein des classes, les tables seront espacées afin de respecter cette distance d'un mètre. L'accès au matériel collectif dans les classes sera proscrit. Les élèves devront donc venir et repartir chaque fois avec tout leur matériel de classe dans le cartable. Les salles de classe seront aérées régulièrement.

Afin d'éviter au maximum le « brassage » des groupes d'élèves, les récréations s'effectueront de manière échelonnées, suivant un planning défini préalablement par les enseignants. Elles s'effectueront par groupes sur les mêmes cours qui servent d'entrée. Les jeux de ballons et de contact, jeux personnels (billes, cartes, etc...), accès aux structures de jeux, seront **interdits dans la cour de récréation**.

Les agents d'entretien procéderont à un nettoyage régulier des locaux dans la journée, avec une attention particulière pour les points de « contact » : sanitaires, poignées de porte, interrupteurs...

#### Conclusion :

Il est indispensable d'informer et de préparer les enfants à l'ensemble de ces nouvelles règles : il s'agit bien là d'une nouvelle « école », qui est très différente de celle qu'ils ont quittée le vendredi 13 mars au soir.

Nous tâcherons de tout mettre en œuvre – dans la mesure de nos moyens - pour concilier l'impératif pédagogique et social que constitue ce retour à l'école, avec les règles sanitaires qui s'imposent à nous.